

Extrait du registre des décisions

Bureau du 28 mars 2024

n° 055-24

Objet : *RS - Approbation d'une offre de concours d'Immobilier Carrefour pour les travaux d'aménagement d'un giratoire au carrefour rue Centrale / rue Bolliet / accès au centre commercial sur la commune de Bassens*

- date de convocation le 22 mars 2024 • nombre de conseillers en exercice : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Isabelle Dunod - de Florence Bourgeois à Pierre Brun - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Eric Delhommeau

• conseillers excusés : 9

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 28 mars 2024

délibération n° 055-24

objet **RS - Approbation d'une offre de concours d'Immobilière Carrefour pour les travaux d'aménagement d'un giratoire au carrefour rue Centrale / rue Bolliet / accès au centre commercial sur la commune de Bassens**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que l'agglomération est chargée de l'aménagement de la rue Centrale, section comprise entre la rue des Contours et le giratoire de l'avenue de Turin, sur la commune de Bassens.

Le 1^{er} février 2024, le Bureau a approuvé l'attribution des marchés de travaux relatifs à cette opération aux entreprises suivantes :

- lot 1 (VRD) : entreprise Spie Batignolles, pour un montant total de 789 140,40 € HT,
- lot 2 (éclairage) : entreprise Citeos, pour un montant total de 54 996,50 € HT.

Le montant global de l'opération, intégrant études et travaux, est d'environ 900 000 € HT.

Les objectifs du projet d'aménagement sont les suivants :

- sécuriser le carrefour pour l'ensemble des usagers tous modes,
- mettre en accessibilité les continuités piétonnes et l'arrêt de bus « Galion »,
- améliorer la lisibilité du carrefour et faciliter les accès dans toutes les directions,
- fluidifier la circulation dans ce secteur fortement fréquenté en offrant la possibilité de réaliser des mouvements aujourd'hui impossibles : la sortie du centre commercial Carrefour côté rue Centrale se fait actuellement uniquement en tourne-à-droite, le flux de véhicules souhaitant rejoindre l'échangeur 17 vers la gauche est obligé d'emprunter le giratoire de l'avenue de Turin, ce qui charge inutilement le trafic et participe à la saturation de ce giratoire,
- requalifier l'ensemble du secteur aujourd'hui vieillissant, en lien avec les évolutions à titre privé des enseignes commerciales du secteur.

Les travaux incluent la reconfiguration de l'accès du centre commercial Carrefour côté est.

Immobilière Carrefour jouit d'un intérêt particulier à travers l'aménagement réalisé sous maîtrise d'ouvrage publique, car il permettra d'améliorer l'accès au centre commercial pour les véhicules ainsi que pour les cycles et les piétons.

Il est donc proposé d'approuver l'offre de concours présentée par Immobilière Carrefour pour l'opération d'aménagement. Le concours, forfaitaire et définitif sans frais ni taxe, apporté par Immobilière Carrefour, est fixé à un montant de 41 400 €.

La contribution sera réalisée par l'apport par Immobilière Carrefour à Grand Chambéry d'un terrain constituant une partie de l'assiette des équipements publics : 690 m² à détacher de la parcelle B 2267 en deux tènements de respectivement 86 et 604 m².

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la décision n° 025-24 du Bureau du 1^{er} février 2024 approuvant l'attribution des marchés pour les travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire entre la rue Centrale et la rue Bolliet,

Vu la délibération n° 148-23 C du Conseil communautaire du 21 septembre 2023 déléguant au Bureau tout type de conventions préalables à la réalisation de travaux,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la convention d'offre de concours entre Grand Chambéry et Immobilière Carrefour, pour la participation de cette dernière via une dotation en terrain valorisée à hauteur de 41 400 €, dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement d'un giratoire sur la commune de Bassens,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cette convention,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

055-24

Objet de l'acte :	RS - Approbation d'une offre de concours d'Immobilière Carrefour pour les travaux d'aménagement d'un giratoire au carrefour rue Centrale / rue Bolliet / accès au centre commercial sur la commune de Bassens
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres
Date de l'acte :	28 mars 2024
Annexe(s) :	Offre de concours - Giratoire Galion Bassens

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240328-lmc1H31231H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H31231H1

Date de transmission en Préfecture :	05 avril 2024
Date de réception en Préfecture :	05 avril 2024
Date de publication sur le site internet:	vendredi 05 avril 2024